



Well.Com Association
 11 rue de la Pomme
 67300 Schiltigheim
 Mail : contact@shock2culture.com
 Siret : 424 711 471 00054

Fiche d'inscription – S2C SummerDance 2026

Nom : Prénom : Né le :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Téléphone : Mail :

→ **Je coche la/les case(s) du/des cours auquel(s) je souhaite participer :**

Semaine 1 : 30 juin au 3 juillet 2026				
<input type="checkbox"/> Mardi 30	19h30 – 21h00	StreetJazz	Baskets	Salle Kleber
<input type="checkbox"/> Mercre. 1 ^{er}	19h30 – 21h00	Dancehall	Baskets	Studio Horus
<input type="checkbox"/> Jeudi 2	19h30 – 20h30	Pilates	Sans chaussures	Espace Castelnaud
Semaine 2 : 6 au 10 juillet 2026				
<input type="checkbox"/> Lundi 6	19h30 – 21h00	Urban Jam	Baskets	Studio Horus
<input type="checkbox"/> Mardi 7	19h30 – 21h00	Heels	Talons ou baskets	Salle Kleber
<input type="checkbox"/> Jeudi 9	19h30 – 20h30	Pilates	Sans chaussures	Espace Castelnaud

→ **Je prends connaissance des tarifs en fonction du nombre et type de cours que je désire suivre :**

<input type="checkbox"/> Cours Danse 1h30		<input type="checkbox"/> Pilates 60 min	
<input type="checkbox"/> 1 cours	15 €	<input type="checkbox"/> 1 cours	10 €
<input type="checkbox"/> 2 cours	30 €	<input type="checkbox"/> 2 cours	18 €
<input type="checkbox"/> 3 cours	42 €	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> 4 cours	52 €	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> Règlement en espèces TOTAL :			
<input type="checkbox"/> Règlement par chèque TOTAL : Nom et Prénom du l'émetteur du chèque :			

→ **Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de l'association Well.Com et m'engage à le respecter**

Fait le :

Signature avec mention "lu et approuvé" :



Well.Com Association
11 rue de la Pomme
67300 Schiltigheim
Mail : contact@shock2culture.com
Siret : 424 711 471 00054

Autorisation parentale pour les mineurs

Mme, M. Nom : Prénom :

En qualité de :

Autorise : (Nom et prénom)

à participer au cours organisés par l'association Well.Com, reconnais avoir pris connaissance du Règlement Intérieur, et m'engage à ce qu'il soit respecté.

Règlement intérieur S2C SummerDance 2026

- 1) Toute inscription est définitive.
- 2) Toute cotisation doit être versée en début du stage et dans son intégralité, afin de pouvoir participer aux activités de l'association.
- 3) L'assurance (responsabilité civile et individuelle accident) est obligatoire et à la charge de chaque participant au cours.
- 4) L'association Well.Com décline toute responsabilité en cas d'accident ou d'aggravation de pathologie, si elle n'a pas été informée par un certificat médical d'aptitude avant le début du stage.
- 5) Aucun remboursement ne sera accordé en cas de désistement de l'utilisateur en cours du stage.
- 6) En cas d'accident ou maladie grave, une demande de remboursement se fait sous demande écrite par lettre recommandée adressée à l'attention de Well.Com Association accompagné d'un certificat médical. Dans le cas échéant, nous ne remboursons que 50% de la cotisation recalculée au prorata du temps restant du stage, après délibération du bureau.
- 7) Les locaux mis à disposition doivent rester en l'état. Toute dégradation pourra entraîner l'exclusion définitive de l'association et les frais engendrés sont à la charge de l'adhérent responsable.
- 8) La participation au cours se fait en **tenue de sport et avec des chaussures propres autres que des chaussures de ville**. Le professeur se gardera le droit de refuser à l'élève l'accès au cours si celui-ci a plus de 10 min de retard. Le Pilates se pratique pieds nus ou en chaussettes et la pose d'une grande serviette sur le tapis de cours est obligatoire.
- 9) En cas de vol, l'association décline toute responsabilité.
- 10) Toute fiche d'inscription d'une personne mineure doit être signée de la main d'un parent. Dans le cas contraire, l'association décline toute responsabilité.